|  |  |
| --- | --- |
| **Assemblée des Radiocommunications (AR-19)Charm el-Cheikh, Égypte, 21-25 octobre 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Document RA19/PLEN/2-F** |
| **17 septembre 2019** |
| **Original: anglais** |
| Président de la Réunion de préparation à la Conférence pour la CMR-19 |
| rapport du président de la rpc pour la cMR-19 |
|  |

# 1 Introduction

La Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 (CMR-19) aura lieu du 28 octobre au 22 novembre 2019, immédiatement après l'Assemblée des radiocommunications de 2019 (AR-19), qui aura lieu du 21 au 25 octobre 2019 (voir la Résolution 1380 (modifiée par le Conseil de l'UIT à sa session de 2017)).

L'ordre du jour de la CMR-19, qui figure dans cette même Résolution du Conseil, a été établi sur la base de la Résolution 809 (CMR-15).

L'Assemblée des radiocommunications de 2015 (AR‑15) a reconfirmé, par sa Résolution UIT‑R 2‑7, que les études préparatoires à la CMR-19 devaient être effectuées par une Réunion de préparation à la Conférence (RPC) et a désigné M. Khalid Al-Awadi (Émirats arabes unis) à la fonction de Président de la RPC-19 et M. Mohammed Al Badi (Oman (Sultanat d')), Mme Chantal Beaumier (Canada), M. Xiaoyang Gao (Chine (République populaire de)), M. Viresh Goel (Inde (République de l')), M. Alexander Kuehn (Allemagne (République fédérale d')), M. H. Seong (Corée (République de)), M. T. Shafiee (Iran (République islamique d')) et M. A.V. Vassiliev (Fédération de Russie) à la fonction de Vice‑Présidents.

Toutes les administrations des États Membres de l'UIT et les Membres du Secteur des radiocommunications ont été invités à participer à la préparation du Rapport de la RPC à la CMR‑19.

La RPC a préparé son Rapport à la CMR-19 conformément à la Résolution UIT-R 2-7, sur la base de contributions soumises par les Membres de l'UIT et les Commissions d'études des radiocommunications concernant les questions techniques, d'exploitation, réglementaires et de procédure que la CMR-19 sera appelée à examiner.

# 2 Première session de la Réunion de préparation à la Conférence de 2019

La première session de la Réunion de préparation à la Conférence de 2019 (RPC19-1), qui a eu lieu à Genève du 30 novembre au 1er décembre 2015, a organisé les études préparatoires pour la CMR‑19.

Elle a approuvé une structure pour le projet de Rapport de la RPC à la CMR-19 ainsi qu'un processus préparatoire, des procédures de travail et une structure par chapitre. Elle a en outre nommé un Rapporteur pour chaque chapitre, afin d'aider le Président à gérer l'élaboration du projet de rapport et le flux des contributions. Les résultats de la RPC19-1 ont été publiés dans la Circulaire administrative [CA/226](https://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0226/fr) du Bureau des radiocommunications en date du 23 décembre 2015.

Les études préparatoires de l'UIT-R relatives aux points de l'ordre du jour de la CMR-19 ont été confiées aux onze groupes responsables suivants: Groupes de travail (GT) 1A et 1B (Commission d'études 1); GT 4A et 4C (Commission d'études 4); GT 5A, 5B, 5C et 5D (Commission d'études 5); GT 7B et 7C (Commission d'études 7); en outre, un Groupe d'action 5/1 (Commission d'études 5) a été établi (voir l'Annexe 9 de la Circulaire [CA/226](https://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0226/fr)). La Commission d'études 3 a également pris part aux études préparatoires.

La RPC19-1 a recensé plusieurs chevauchements de bandes de fréquences au titre de différents points ou questions à l'ordre du jour de la CMR-19 (voir le Tableau 1 figurant dans l'Annexe 5 de la Circulaire [CA/226](https://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0226/fr)). Il a été demandé aux groupes responsables d'en tenir compte au cours de leurs études, lors de la coordination entre les divers groupes concernés. Le but de cette coordination était d'étudier la compatibilité mutuelle et la possibilité de partage entre les services/applications pour lesquels une attribution/identification est envisagée, conformément aux Résolutions correspondant aux points de l'ordre du jour, dans les bandes de fréquences qui se chevauchent. Les Présidents des trois groupes responsables concernés ont échangé des vues sur cette question et sont parvenus à un accord sur la marche à suivre, en tenant compte du mandat du Groupe d'action 5/1 et du texte des Résolutions pour tous les points de l'ordre du jour concernés par les chevauchements de bandes de fréquences. Leurs groupes respectifs en ont été informés (voir les Documents [4A/386](https://www.itu.int/md/R15-WP4A-C-0386/fr)-[5C/310](https://www.itu.int/md/R15-WP5C-C-0310/fr)-[5‑1/103](https://www.itu.int/md/R15-TG5.1-C-0103/fr)).

# 3 Processus préparatoire entre les sessions de la RPC-19

Les dispositions de la Résolution UIT-R 2-7 ont été appliquées pour le processus préparatoire, notamment en ce qui concerne:

– Les réunions et consultations périodiques de la Commission de direction de la RPC-19.

– Les programmes de travail pour chaque point de l'ordre du jour de la CMR-19.

– L'échange d'informations lors des Ateliers interrégionaux de l'UIT sur les travaux préparatoires en vue de la CMR-19.

– La réunion de l'Équipe de gestion de la RPC-19.

## 3.1 Réunions et consultations périodiques de la Commission de direction de la RPC-19

Au cours de la période préparatoire 2015-2019, des réunions et des consultations de la Commission de direction de la RPC-19 ont été organisées à intervalles réguliers, notamment au moyen de services de participation à distance active. Dans ce contexte, les questions suivantes, importantes pour la préparation de la CMR-19, ont été examinées:

– Le programme de travail pour chaque point de l'ordre du jour de la CMR-19.

– La coordination entre groupes responsables et groupes concernés.

– L'élaboration de lignes directrices supplémentaires visant à compléter les indications données dans l'Annexe 2 de la Résolution UIT-R 2-7 pour la préparation des projets de texte de la RPC:

• méthodes à appliquer pour traiter les points de l'ordre du jour de la CMR-19

• obligation d'utiliser l'édition de 2016 du Règlement des radiocommunications

• références aux Recommandations, Rapports, etc., de l'UIT-R

• références aux dispositions du RR, aux Résolutions ou Recommandations des C(A)MR

• partie «Conclusion» des projets de texte de la RPC sur les 9 questions inscrites au titre du point 9.1 de l'ordre du jour de la CMR-19

– Les dates limites pour la soumission des projets de texte de la RPC.

– La préparation du projet de Rapport de la RPC.

– L'organisation de la réunion de l'Équipe de gestion de la RPC-19 et de la seconde session de la RPC-19.

– Les informations en ligne au sujet des études préparatoires de l'UIT-R en vue de la CMR-19.

Les conclusions de la Commission de direction de la RPC-19 ont été publiées dans l'Addendum 1 de la Circulaire CA/226 du 19 septembre 2016 et communiquées à l'ensemble des groupes responsables dans un document intitulé «Information on the preparation of texts for the draft CPM Report to WRC-19» (Informations sur la préparation de textes pour le projet de Rapport de la RPC à la CMR-19) (voir Documents 1A/77–1B/64–4A/109–4C/98–5A/169–5B/117–5C/101–5D/251–5‑1/22–7B/59–7C/58 du 19 septembre 2016).

À l'issue des séries de réunion de l'UIT-R tenues entre septembre et novembre 2016, un Corrigendum 1 à l'Addendum 1 de la Circulaire CA/226 a été publié le 20 décembre 2016, en accord avec la Commission de direction de la RPC-19, afin de tenir compte de certaines modifications que les Commissions d'études 4 et 7 ont demandé d'apporter à la liste des groupes de travail concernés. Un Corrigendum 2 à l'Addendum 1 de la Circulaire CA/226 a été publié le 26 juillet 2017, en accord avec la Commission de direction de la RPC-19, afin de tenir compte d'une autre modification que le Groupe de travail 4C et la Commission d 'études 4 ont demandé d'apporter à la liste des groupes de travail concernés.

De plus, le Directeur du Bureau des radiocommunications (BR) a donné aux groupes responsables des renseignements supplémentaires sur l'élaboration des textes pour le projet de rapport de la RPC à la CMR-19, concernant l'utilisation de l'interface pour les propositions aux conférences (CPI) pour la CMR-19 pour obtenir les Volumes 1 à 3 de l'édition de 2016 du Règlement des radiocommunications (voir les documents 1A/160–1B/136–4A/254–4C/154–5A/341–5B/226–5C/216–5D/535–5-1/39–7B/166–7C/143 du 4 avril 2017).

Le Président de la RPC-19 a également donné aux groupes responsables, en accord avec l'Équipe de gestion de la RPC-19, des orientations générales concernant l'élaboration de la partie «Conclusion» des projets de texte de la RPC sur les 9 questions inscrites au titre du point 9.1 de l'ordre du jour de la CMR-19 (voir les documents 1B/245–4A/677–4C/357–5A/701–5B/454–5D/896–1A/279–5C/443–5-1/403–7B/274–7C/268 du 1er mai 2018).

Les textes pour le projet de Rapport de la RPC ont été préparés par les groupes responsables et ont été fournis avant l'échéance fixée au 31 août 2018 par les Présidents de ces groupes aux Rapporteurs chargés des différents Chapitres, qui ont présenté ceux-ci à la réunion de l'Équipe de gestion de la RPC-19 (voir la section 3.4 ci-dessous).

## 3.2 Programme de travail pour chaque point de l'ordre du jour de la CMR-19

Au début du processus préparatoire, il a été recommandé de déterminer, pour chaque point de l'ordre du jour de la CMR-19, le programme de travail et les thèmes d'étude à inscrire, notamment pour les points de l'ordre du jour de nature générale qui pourraient donner lieu à d'éventuelles divergences d'interprétation en ce qui concerne les questions à étudier.

Ces informations ont été jointes aux rapports des Présidents de chaque Groupe responsable, et ont aidé les administrations à préparer chaque point de l'ordre du jour tout en facilitant la réalisation des études préparatoires au niveau régional ainsi que la coordination interrégionale.

L'utilisation de cette méthode pourrait être envisagée pour les prochains cycles des CMR.

## 3.3 Ateliers interrégionaux de l'UIT sur les travaux préparatoires en vue de la CMR‑19

En réponse aux attentes des membres de l'UIT-R qui souhaitaient recevoir périodiquement des informations au sujet de l'avancement des préparatifs de la CMR-19, (voir la Résolution 80 (Rév. Marrakech, 2002) de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, la Résolution 72 de la CMR (Rév.CMR-07) et la Résolution UIT-R 2-7), le BR a organisé (en 2017, 2018 et 2019) trois Ateliers interrégionaux de l'UIT en vue de la CMR-19 auxquels les membres de l'UIT-R et les organisations régionales étaient bien représentés.

Les participants à ces trois ateliers ont non seulement été informés des progrès accomplis dans le cadre des études préparatoires de l'UIT-R, conformément aux décisions prises à la première session de la RPC-19, mais ont également échangé leurs vues sur:

– les intérêts des administrations et d'autres parties prenantes;

– les méthodes envisageables pour traiter les différents points de l'ordre du jour en fonction des résultats des études de l'UIT-R menées par les groupes responsables;

– la position et les points de vue préliminaires des six grands groupes régionaux préparant la CMR-19 quant aux différents points de l'ordre du jour de cette conférence.

Les participants à ces Ateliers interrégionaux de l'UIT ont confirmé l'utilité de ces réunions pour les CMR futures.

## 3.4 Élaboration du projet de Rapport de synthèse de la RPC

Conformément au § 6 de l'Annexe 1 de la Résolution UIT-R 2-7, la réunion de l'Équipe de gestion de la RPC-19 a eu lieu les 6 et 7 septembre 2018 à Genève. Elle a élaboré le projet de Rapport de synthèse de la RPC, qui a été diffusé, sous la cote CPM19-2/1, à tous les États Membres ainsi qu'aux Membres du Secteur des radiocommunications.

# 4 Seconde session de la Réunion de préparation à la Conférence de 2019

La seconde session de la RPC-19 (RPC19-2) a eu lieu du 18 au 28 février 2019 à Genève, sous la présidence de M. Khalid Al-Awadi (Émirats arabes unis), assisté par les Vice-Présidents de la RPC, pour examiner le projet de Rapport de la RPC, les contributions des Membres de l'UIT et des documents supplémentaires fournis par le Bureau des radiocommunications.

Environ 1 294 participants et délégués représentant 106 États Membres et 83 Membres du Secteur des radiocommunications, dont des organisations internationales, ont participé à cette réunion.

La RPC19-2 a examiné 198 contributions, y compris le projet de Rapport de la RPC et les documents du Directeur du Bureau des radiocommunications.

À la RPC19-2, les contributions ont été attribuées en vue de l'élaboration du rapport final de la RPC à la CMR-19, selon la structure adoptée suivante:

Président de la RPC-19 M. K. Al-Awadi (EAU)

Rapporteur de la plénière Mme S.-R. Haskins (USA)

Secrétaire de la plénière M. Ph. Aubineau (BR UIT, Conseiller pour la RPC)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Groupes de la RPC19-2 | Sujet | Président | (Co-)Secrétaire du BR UIT |
| Groupe de travail 1 | Chapitre 1: Services mobile terrestre et fixe; Points 1.11, 1.12, 1.14, 1.15 de l'ordre du jour | Mme K. Zhu (CHN) | M. S. Buonomo  |
| Groupe de travail 2 | Chapitre 2: Applications large bande du service mobile; Points 1.13, 1.16, 9.1 (questions 9.1.1, 9.1.5, 9.1.8) de l'ordre du jour | M. J. Arias Franco (MEX) | M. D. Botha |
| Groupe de travail 3 | Chapitre 3: Services par satellite; Points 1.4, 1.5, 1.6, 7, 9.1 (questions 9.1.2, 9.1.3, 9.1.9) de l'ordre du jour | M. N. VARLAMOV (RUS) | M. N. Malaguti |
| Groupe de travail 4 | Chapitre 4: Services scientifiques; Points 1.2, 1.3, 1.7 de l'ordre du jour | M. V. Meens (F) | M. V. Nozdrin |
| Groupe de travail 5 | Chapitre 5: Services maritime, aéronautique et d'amateur; Points 1.1, 1.8, 1.9 (1.9.1, 1.9.2), 1.10, 9.1 (question 9.1.4) de l'ordre du jour  | M. W. SAYED (EGY) | M. K. Bogens |
| Groupe de travail 6 | Chapitre 6: Questions générales; Points 2, 4, 9.1 (questions 9.1.6, 9.1.7), 10 de l'ordre du jour | M. P.N. Ngige (KEN) | M. R. Chang |
| Groupe de rédaction de la plénière | Renvoi **5.441B**, et insertion en conséquence d'un texte dans le Chapitre 6 au titre du point 9.1 de l'ordre du jour, et de références croisées dans le Chapitre 2.  | M. S. Pastukh (RUS) | M. Ph. Aubineau |

Les participants à la réunion ont approuvé le Rapport de la RPC à la CMR-19.

Le Rapport comprend six Chapitres, définis conformément à la structure approuvée à la première session de la RPC-19.

En outre, le Rapport de la RPC contient également dans son Annexe une liste de publications de l'UIT-R et d'autres entités, y compris certains projets de versions nouvelles ou révisées de Recommandations et de Rapports de l'UIT-R, qui sont cités dans le texte du Rapport. La version définitive de cette liste, qui tiendra compte des dernières mises à jour de ces publications précédant la CMR-19 et des décisions pertinentes de l'Assemblée des radiocommunications de 2019, sera communiquée à la Conférence.

Lors de la session plénière de clôture de la RPC19-2, il a été pris note de certains points concernant des améliorations qui pourraient être apportées au processus de la RPC (voir le document CPM19‑2/248). En outre, il a été observé que le projet de rapport et le rapport final de la RPC comptaient tous deux davantage de pages et que plusieurs textes qui ont été examinés et approuvés à la fin de la RPC19-2 n'étaient disponibles qu'en anglais à ce stade.

# 5 Conclusion

Le Rapport de la Réunion de préparation à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 a été établi conformément à la Résolution UIT-R 2-7. Il a été approuvé par la RPC à sa seconde session, tenue à Genève du 18 au 28 février 2019.

Le Rapport de la RPC à la CMR-19 est destiné à aider les États Membres et les Membres du Secteur des radiocommunications de l'UIT qui participent aux travaux préparatoires pour la CMR‑19. Il regroupe les meilleures informations, disponibles au moment de sa préparation, sur les questions techniques, d'exploitation, réglementaires et de procédure correspondant à l'ordre du jour, aux thèmes et aux questions de la CMR-19, et constitue une bonne base pour les débats de la Conférence.

# 6 Remerciements

Je voudrais adresser mes remerciements à tous ceux qui ont apporté leur concours à l'élaboration du Rapport de la RPC à la CMR-19 pour leurs contributions et leur participation au processus de la RPC.

Je souhaiterais remercier également le Directeur et le personnel du BR d'avoir fourni l'assistance nécessaire au cours de ce processus.

Le Rapport de la RPC à la CMR-19 est le fruit d'un réel travail d'équipe et je souhaite témoigner de ma reconnaissance envers les Vice-Présidents de la RPC-19, les Présidents des commissions d'études, ainsi que les Présidents et les conseillers du BR des groupes responsables, et les Rapporteurs chargés des Chapitres de la RPC-19, qui ont activement participé à l'élaboration du rapport.

Je voudrais également remercier les nombreuses autres personnes qui ont contribué à l'élaboration du Rapport par leur participation aux réunions de l'UIT-R et par leurs précieux conseils et observations.

 K. Al-Awadi
 Président de la RPC-19